

dossier 4 :
" Le point sur les projets "



Photo macro d' Agrion jouvencelle - microcosmos



dossier 4 : " Le point sur les projets "

- D 4. 1. En bref
- D 4. 2. Quelques expériences
- D 4. 3. La suite de la dynamique engagée



"IL FAUT OSER TRESSER L'OSIER" :

C'est à travers les initiatives de chacun, puis la rencontre de ces dernières que nous améliorons durablement la qualité de vie dans notre région, comme des brins d'osier que l'on croise...

Des exemples de structures végétales sont visibles à Leforest et à Lievin (labyrinthe d'osier, maintien et paysagement de berges).



D 4.1. En bref

BILAN

Nous construisons depuis 99 la dynamique d'une gestion différenciée des espaces verts, en direction des collectivités locales de notre région :

- 70 communes sensibilisées et/ou ayant bénéficié d'un accompagnement personnalisé ou d'un conseil sur mesure,
- 5 journées de rencontre et d'échanges organisées (environ 300 participants réunis).

Un ensemble d'outils de référence ont été constitués tels que :

- l'état des lieux de la gestion différenciée en région (2000 et 2003),
- les cinq comptes-rendus des journées de rencontre et d'échanges,
- Une trame de dix pages : " Mieux comprendre la gestion différenciée des espaces verts " et son montage power-point,
- Un guide de la démarche de 150 pages, téléchargeable en format .pdf sur le site et sur CD
- 1 site INTERNET : <http://www.gestiondiffereciee.org>,
- un guide du fleurissement alternatif, et un...

 N° Vert 0 800 800 372 !



Troisième
Journée de
rencontre et

d'échanges à Bruxelles avec l'I.B.G.E.. Les participants
découvrent ici le Parc de la Woluwe.



—■ EVOLUTIONS 2001/2003

En 2001, une trentaine d'initiatives allaient dans le sens d'une gestion différenciée des espaces verts. Au sein des collectivités, il existait alors différents exemples de plan de gestion. Ces outils de gestion concernaient généralement un espace particulier, expérimental et précurseur et souvent porté par une association ou entretenu par une entreprise sensibilisée à la gestion des milieux naturels (ex. Pour le parc des Glissoires et le terroir de Pinchonvalles, on compte parmi les partenaires du SIVOM d'Avion-Méricourt l'entreprise AXIOME pour l'entretien, EDEN 62 pour la gestion ; pour le Parc des Aubépines à Faches-Thumesnil, on retrouve la Régie Intercommunale de l'Environnement (INTERVAL) pour l'entretien et Chantier Nature à la conception ...).

Dans le cadre du premier volet de promotion de la gestion différenciée en Région, une petite dizaine de collectivités pionnières (ex. : Grande-Synthe, Sailly-sur-la-Lys, Leffrinckoucke, Lille, Roncq, Halluin, Erquinghem Lys...) se sont dotées d'un plan de gestion plus global, concernant l'ensemble de leur patrimoine vert ou au moins plusieurs sites expérimentaux. Ce sont souvent des espaces de nature et de pédagogie, mais ce sont aussi des volontés de fleurissement alternatif dans des gammes plus naturelles (ex. : Gravelines), ou encore l'application généralisée de principes d'économie des ressources en eau, en énergie et en temps de travail (ex. : la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin pratique le recyclage de ses déchets verts mêlés aux boues d'épuration, à la station de compostage de Graincourt-les-Havrincourt...)

Il n'existe pas à ce moment là de guide régional sur la mise en oeuvre d'une gestion différenciée des espaces verts.

En 2003, le réseau existe, une bonne dizaine de collectivités dispose désormais d'un plan de gestion différenciée de leurs espaces, ou du moins d'une première mouture effectuée en majeure partie par des stagiaires pilotés par la mission (ex. : Fâches-Thumesnil, Roubaix...), par des bureaux d'écologues ou dans le cadre du Fond d'Aménagement du Nord (ex. : Quesnoy/Deûle).

Le profil type de la collectivité locale cherchant à mettre en oeuvre une gestion différenciée de son patrimoine vert est le suivant : une ville du Nord, comptant une population en nombre égal ou inférieur à 15 000 habitants. Mais la plupart des grandes villes de la Région prennent des initiatives dans le sens de cette gestion (Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Calais...).

Grande Synthe a édité son Guide de la gestion différenciée, vous parcourez le Guide de la démarche "Mieux comprendre la gestion différenciée des espaces verts" de la Mission Gestion Différenciée", et d'autres acteurs (Ex. : la Ville de Sailly-sur-la-Lys, la Mission Bassin Minier) souhaitent faire part de leurs expériences ou du champ spécifique dans lequel la gestion différenciée s'applique pour eux. Le Colloque régional prévu printemps 2004 devrait pouvoir s'appuyer sur cette dynamique et répondre aussi à ces attentes.

Une autre avancée réside dans de nouvelles gammes de matériels adaptés, qui n'existaient pas en 2001 (désherbage mécanique, à vapeur, motofaucheuses adaptées à la taille des espaces gérés...). La formation reste une demande prioritaire, la définition d'un cahier des charges permettant de réaliser un plan de gestion différenciée est une demande courante. La sensibilisation des habitants reste incontournable !



Instantané de la dynamique 2003

Ce que les collectivités réalisent couramment :

- Les villes avancées dans la gestion différenciée de leurs espaces sont très intéressées à accueillir leurs pairs.
- Mise en œuvre des plans de gestion existant,
- Événementiels organisés sur des espaces de nature afin de les porter à la connaissance des habitants (ex. : S.I.V.U. Billy-Bauvin), événementiel de sensibilisation de la population et de mobilisation des équipes (ex. : Tourcoing, l'EXP'EAU).
- Des cahiers des charges intègrent la gestion différenciée (ex. stations d'assainissement sur le territoire de la L.M.C.U.)
- Projets de mares pédagogiques (ex. : l'école Léon Socquet à Aulnoye-Aymeries), de circuit de jardins (ex. : Grande Synthe, Proville),
- Recensement des arbres, fête de l'Arbre, Concours de grimpeurs-arboristes, Concours des arbres remarquables (ex. : Lille, Villeneuve d'Ascq, Hem, Halluin...)
- Investissement réalisé au niveau du parc matériel : fauche annuelle sur sites expérimentaux, production et réutilisation des broyats ligneux pour des pratiques de mulchages (ex. : Proville)
- Des réaffectations de budget dans le sens d'une gestion des milieux naturels (ex. : Quesnoy-sur-Deûle),
- Utilisation de mélanges champêtres (augmentation sensible des ventes sur les gammes naturelles) (ex. : Wambrechies),
- Audit de services en cours pour réorganisation interne (ex. : Loos-en-Gohelle)



D 4.2. Quelques expériences en détail

Alors que pour certaines collectivités la gestion différenciée est une notion nouvelle, difficile à cerner dans ses fondements et/ou modes d'application, pour d'autres elle est une réalité quotidienne depuis quelques années. Dans notre Région, les exemples aboutis, c'est à dire avec une prise en compte de l'ensemble des espaces verts de la commune (cf. typologie des Ingénieurs des Villes de France), ne sont pas nombreux. Mais la notion est récente, elle a été dynamisée par l'apparition des Agendas 21 locaux et les attendus environnementaux du Développement Durable. Les projets communaux ou intercommunaux émergent. De plus en plus de communes s'intéressent et expérimentent. Certaines se sont dotées d'un plan de gestion (Wattrelos, Leffrinckoucke) avec quelques essais prometteurs, d'autres sont allées beaucoup plus loin (Grande-Synthe, Sailly-sur-la-Lys) avec plus ou moins de difficultés.

La Gestion Différenciée dépend de la motivation des élus et des techniciens mais aussi de la compréhension et de la connaissance des techniques nouvelles, des objectifs et des enjeux de ce mode de gestion. Elle progresse au rythme des prises de conscience et du changement des mentalités vis à vis du rôle et de l'utilisation des espaces verts.

■ EXEMPLES PIONNIERS, EXEMPLES VOISINS

Les exemples de Bruxelles et Rennes, plus " anciens ", apportent des éclaircissements sur la notion de gestion différenciée. Sa mise en place implique une évolution des Services Techniques communaux mais aussi des partenaires de ces Services.

Rennes

Le service des jardins a dû faire face à l'augmentation du patrimoine vert rennais, (20 ha en 30 ans) avec des moyens constants, voire même en baisse. Au début des années 80, la ville élabore donc une gestion optimale, différenciée, répondant qui plus est à une attente sociale d'espaces plus vivants, riches d'observations diverses (oiseaux, fleurs, saisons...), plus perméables. Des habitats naturels sont reconstitués et gérés de façon écologique (ex. : les haies comptent désormais trois strates : les arbres, les arbustes et l'ourlet herbeux, elles sont traitées en port libre et l'ourlet est fauché). L'ensemble du patrimoine à gérer est pris en compte et ventilé en cinq classes d'espaces verts. Des **espaces "de prestige" aux espaces "de nature"**, une gamme intermédiaire est déclinée. Le rattachement d'un espace vert à une classe se fait en fonction de sa situation géographique, de sa superficie, des usages et de ses potentialités. **Le jardinier dispose d'une grille des tâches correspondant à chaque classe, ce qui lui permet d'appliquer l'entretien le plus adapté.** Le Code Vert du District Rennais reste un modèle du genre.

Exposition et signalétique aboutie sensibilisent la population aux trottoirs sablés, aux pelouses fleuries. Rennes reste une référence dans ce domaine.



Bruxelles : la campagne à la ville

Contact :

Jean-Christophe PRIGNON,
Institut Bruxellois de Gestion de
l'Environnement, Département Biodiversité
100 Gulledelle - 1200 Bruxelles
Tél. : 00 32 27 75 77 13
Mail : jpr@ibgebim.be
Site : <http://www.ibgebim.be/>



Origine et évolution

Depuis 1989, l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (I.B.G.E.) développe une politique environnementale globale. Et c'est donc tout naturellement que la gestion écologique a fait son entrée dans les espaces verts de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle vise à préserver un équilibre entre fonctions écologique et sociale, récréative et paysagère. Elle est pratiquée, par exemple, depuis 1997 dans le parc du Woluwe, où certaines pelouses sont tondues moins fréquemment et voient se développer une flore spontanée très diversifiée.

Aujourd'hui, la gestion différenciée appliquée aux espaces verts est exemplaire et constitue un modèle pour les collectivités désirant s'engager dans cette voie.

L'IBGE gère près de 400 ha de parcs. La gestion différenciée est accompagnée du "Projet de Maillage Vert et Bleu", qui a pour ambition de créer de nouveaux espaces verts, **les relier par des voies vertes**, remettre en valeur les rivières (comme la mise à ciel ouvert de la Woluwé), offrir aux citoyens des ambiances diverses et des activités multiples.

Moyens mis en œuvre

- mise en place d'une équipe d'écologues chargés du suivi des aménagements et de la gestion, travail de terrain à dissocier des aspects administratifs
- adaptation du parc matériel aux techniques d'entretien écologique
- mise en place d'équipes techniques par secteurs géographiques (ex. Secteur Sud/Woluwe) et départements thématiques (ex. écocantoniers et réserves naturelles), planification environnementale, globale et à long terme...

Stratégie de communication/information :

- installation de panneaux d'information sur les espaces verts
- édition de brochures d'information
- politique d'incitation des citoyens à respecter leur environnement : incitation au tri-sélectif, au compostage des déchets verts, à l'aménagement d'un jardin naturel...
- expositions, événements : rallye, vélo-découvertes, ...

Pour en savoir plus : Mission Gestion Différenciée en Région Nord/Pas de Calais, " A la découverte des espaces verts de Bruxelles : Compte-rendu de visite, 3 ème journée de rencontre et d'échanges".

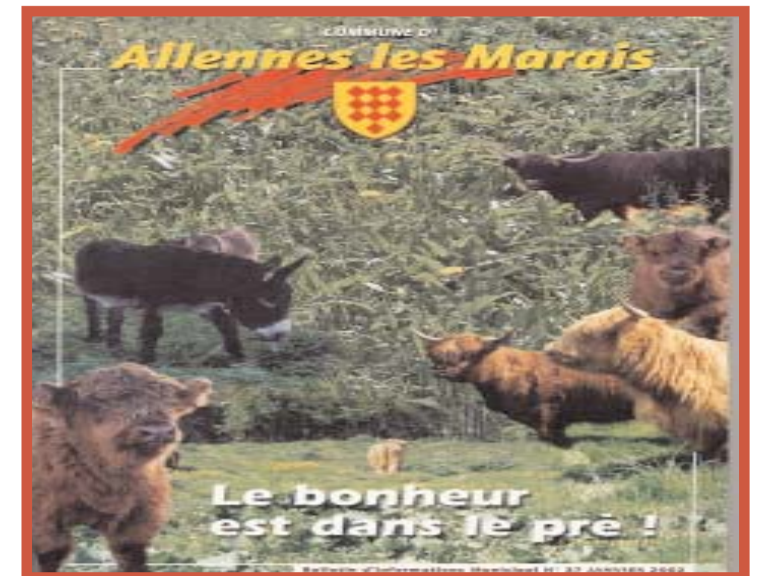


" Le point sur les projets "

ALLENES LES MARAIS, SES ESPACES NATURELS

Contacts :

Alain DEHAIS, Adjoint au Maire
Gérard WOJTASZEWSKI, Secrétaire de Mairie
Rue Franche, 59 251 ALLENES les MARAIS
Tél. : 03 20 62 92 40



Réalisations

La commune met en œuvre une politique globale de renaturation. Ainsi, le pâturage extensif par vaches de race "Highland Cattle" est-il géré par une association locale " GAÏA ". La politique de développement de chemins de randonnée continue, ainsi que la plantation de haies bocagères. Sur le long terme, un projet d'aménagement d'une grande zone de nature sur le terroir de cendres (encore en exploitation) et sa jonction avec le Parc de la Deûle est prévu (hors communauté urbaine).

DUNKERQUE, LE FORT DE PETITE SYNTHÉ

Contact :

Séverine DEGRAND, Chargée de l'écologie urbaine
Ateliers municipaux- Direction de l'Aménagement Urbain
6, rue de Cahors -59640 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 24 41



Réalisations

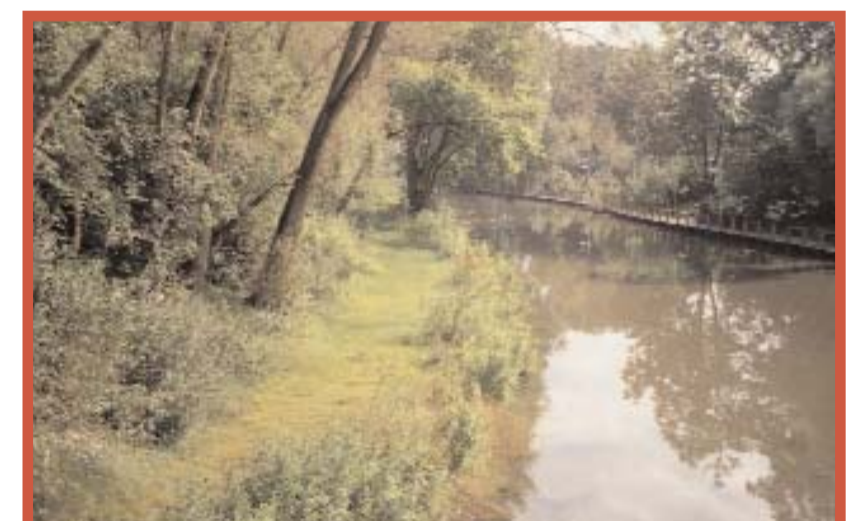
A Dunkerque, la gestion différenciée s'applique sur deux sites : le Fort de Petite-Synthe (24ha) et le Parc du Vent (24ha). La gestion est basée sur la classification des zones à entretenir et exclut les traitements phytosanitaires. Ainsi, des zones de fauche ont été instaurées. Par ailleurs, la Commune envisage de remettre à jour son cadastre vert qui a été réalisé en 1991.

Une formation d'une journée pour les 25 agents, techniciens et responsables de la Ville de Dunkerque a été effectuée en 2003. La gestion différenciée commence à être envisagée sur le territoire communal mais pour cela, un travail de concertation reste à mener.

ERQUINGHEM-LYS, PROMENADE DE LA LYS

Contact :

Laurence GRAVE
Place Général de Gaulle - 59 193 Erquinghem -Lys
Tél. : 03 20 77 15 27



Réalisations

Retenue par l'A.D.U.L.M. pour un plan de gestion différenciée pilote, la commune entretient écologiquement le parc Déliot et la promenade le long de la Lys. Un groupe d'étudiants encadrés par la Mission G.D. ont réalisés un schéma d'interprétation (signalétique, arboretum, plaquette...).



FACHES-THUMESNIL, LE PARC DES AUBÉPINES

Contact :

Anne BREVIERE, Coordinatrice Environnement

Hôtel de ville

59 155 Faches - Thumesnil

Tél. : 03 20 62 61 50,

Mail : abreviere@ville-fachesthumesnil.fr



Origine et cheminement

Il y a quelques décennies, la ville achète un terrain de 4,5 ha situé à l'ouest du territoire communal...

En 1995, la ville réfléchit globalement à l'amélioration du cadre de vie et aux implications du concept d' "écologie urbaine". Un résultat de cette réflexion est de créer un espace naturel qui serait le premier aménagement du C.L.O.E. (Contrat Local Opérationnel pour l'Environnement : verdissements alternatifs, déplacements écologiques), inclu dans la politique " Coulée verte " mise en œuvre au même moment, et qui s'intégrerait dans une réflexion intercommunale (l'Espace Naturel Intercommunal).

Ainsi, dans ce quartier sans espaces verts, des jardins familiaux voient le jour sur 1 ha. Reste une parcelle de 3,5 ha laissée en friche et enclavée. Elle présente : une large bande de terrain réservée au P.O.S. pour la création d'une route ; une voie ferrée et... une délinquance occasionnelle. Les prémices de la gestion différenciée sont posées en 1998 avec la création d'un parc public à vocation écologique, le Parc des Aubépines, sur cet emplacement.

Le parc se compose de plusieurs espaces : une hêtraie, une chênaie-charmaie, une prairie fleurie, un parking perméable, une haie champêtre, des plantations en parquet d'essences régionales. Même si son acceptation par certains usagers n'a pas été immédiate, le parc est aujourd'hui perçu comme un espace vert d'un genre nouveau, un espace vert de nature où chacun peut découvrir la vie sauvage.

Le Parc est aujourd'hui au centre du projet de coulées vertes autour de la ville, il est aussi la porte d'entrée du futur Espace Naturel Intercommunal.

Moyens mis en œuvre

. L'entretien du Parc des Aubépines est sous-traité. Deux lots ont été distingués :

-le premier correspond à la gestion traditionnelle (tontes par exemple),

-le second correspond à une gestion douce (fauches des prairies...)

. Création d'une équipe d'animation " Nature en Ville "

. Stratégie de communication : inauguration du Parc (Fête du Parc), dialogues habitants/animateurs " Nature en Ville ", Journal trimestriel sur l'actualité du Parc.



GRANDE-SYNTHE

Contacts :

Roger DUPONT, Directeur des Services Techniques

Yves CAESTECKER, Responsable du Service Espaces Verts

Edith DHAINNE, Gestionnaire des Espaces Naturels

Services Techniques, 102 avenue de Suwalki

59 760 Grande-Synthe

Tél. : 03 28 23 66 50,

Mail : www.grande-synthe.org



Origine et cheminement

. 1990 : Création d'un verger conduit en lutte raisonnée où aucun traitement phytosanitaire n'est appliqué, le verger du Puythouck. C'est le point de départ de la Gestion Différenciée qui ne portera ce nom qu'à partir de 1993.

. 1994 : Déplacement d'élus et techniciens au Colloque de Strasbourg, premier colloque européen de la Gestion Différenciée, la ville s'intéresse à ce qui se passe ailleurs.

. 1995 : Mise en place d'un plan de gestion des espaces boisés : coupe sélective dans les peupleraies pour favoriser la régénération naturelle d'essences plus nobles (érables, aulnes, frênes...) ; boisements non débroussaillés pour obtenir une strate arbustive ; bois mort (non-dangereux pour le public) laissé sur pied...

. 1996 : Remplacement de la tonte par une fauche tardive annuelle sur 1/3 de la surface des buttes du Puythouck.

. 1997 : Mise en place de parcelles d'expérimentation (du gazon à la prairie) et de parcelles test en ville ; diversification des zones humides ; berges non tondues ; saules taillés en têtards ; inventaires floristiques ; premiers regards sur l'entomologie...

. 1998 : Déplacements d'élus, de techniciens et d'habitants au Parc Citroën à Paris. Le but est de favoriser la réflexion sur l'ensemble des aménagements, et sur le jardin en mouvement. Lancement d'un inventaire ornithologique dans les boisements de la ville.

. 2000 : Classification des espaces verts de la ville en catégories d'entretien.

. 2001 : Accueil de la première journée de rencontre et d'échanges

. 2002 : Participation à toutes les journées de rencontre et d'échanges et expression d'un intérêt renouvelé pour ce type d'initiative.

. 2003 : Diffusion du Guide de la Gestion différenciée de Grande Synthe

Moyens mis en œuvre

- Une chaîne de télé locale et un dispositif de communication varié comprenant : le C.I.E. (Centre d'Initiation à l'Environnement) avec son verger, des événements (fête du Puythouck) et des expositions (ex. : Orchidées locales favorisées par la gestion différenciée) ,la promenade des jardins conçus avec les habitants...

- Une formation par laquelle les services techniques voient l'élargissement de leur champ de compétences afin d'agir en toute transversalité et d'anticiper sur les projets de développement urbain. Les jardiniers apprennent le geste juste, des métiers nouveaux émergent...

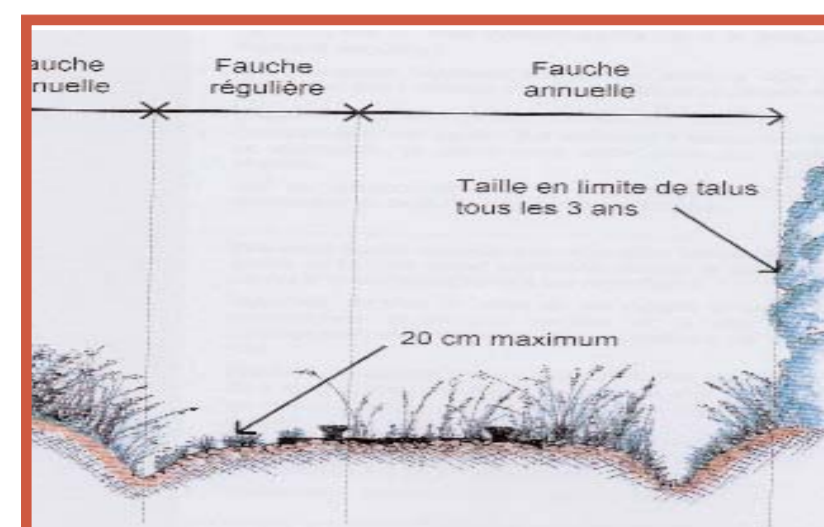
La réussite de cette méthode de gestion repose sur un engagement des élus locaux, des techniciens, et sur l'information du public qui, lorsqu'elle est bien faite, remporte l'adhésion. L'objectif est de continuer de travailler en réseau.



HALLUIN

Contact :

Laurent VANHEE, Chargé de mission Environnement
24 rue Marthe NOLLET, BP 156, 59 433 HALLUIN Cedex
Tél. : 03 20 68 49 56



Réalisations

Halluin en tant que commune semi-rurale et accompagnée de Roncq, a bénéficié d'un plan de gestion différenciée piloté par l'A.D.U.L.M. en 2000. Ces deux communes ont effectivement été associées, ayant les mêmes objectifs de corridors biologiques intercommunaux et transfrontaliers. Les étapes opérationnelles sont programmées sur plusieurs années.

La gestion intégrée du patrimoine arboricole est un des axes de travail, aussi, la ville a organisé avec la Société Française d'Arboriculture le concours régional des grimpeurs arboriculteurs (30 candidats). C'était le 10 mai 2003 et aux dires des organisateurs et participants, ce fut une belle manifestation. La visite de l'arboretum du Manoir aux loups a été particulièrement appréciée.

(extrait du compte-rendu de réunion SFA du 06/06/2003 à Créquy).

HEM, L'ARBRE ET L'IMAGINAIRE

Contact :

Christophe FRUIT, Technicien Environnement
Direction des Services Techniques et de l'Aménagement
38 rue du Général Leclerc, 59 501 HEM
Tél. : 03 20 66 58 18, Mail : christophe.fruit@ville-hem.fr



Réalisations

Organisation de la journée de l'arbre le 23 novembre 2002 .

A l'époque de la rencontre, le S.E.V. venait d'être réorganisé suite à l'arrivée d'une réelle compétence en la matière et qui faisait défaut jusqu'alors. Le nouveau responsable, Christophe FRUIT, a réalisé un travail de recensement et de cartographie des espaces verts de la commune. Ce travail, finalisé le 12 mars 2003 a été présenté aux élus. Il peut désormais engager des actions novatrices en gestion différenciée comme par exemple la fête de l'arbre. A l'occasion de cette dernière, des plantations d'essences nobles ont eu lieu dans les écoles en 2001, et en 2002, la fête a pris plus d'ampleur avec le concours de la Société Française d'Arboriculture.



LEFFRINCKOUCKE

Contact :

M. SMAGGHE, Secrétaire Général de Mairie
 Murielle ALLAERT, Adjointe à l'Environnement
 Mairie, 330 rue Roger Salengro, 59 495 LEFFRINCKOUCKE
 Tél. : 03 28 51 41 90, fax : 03 28 20 06 80
 Mail : maire-ville-de-leffrinckoucke@wanadoo.fr

Origine et cheminement

La ville de Leffrinckoucke pratique la gestion différenciée des espaces verts depuis peu de temps. C'est la Mission Environnement et Développement Durable de la C.U.D. qui lui propose d'abord de développer une politique de Trame Verte (Conseil Général du Nord) puis la sensibilise à la gestion différenciée de ces mêmes espaces. La mise en place est progressive, elle commence avec l'organisation d'un chantier école "Gestion Différenciée" (CAP Génie Rural) sur le site du Petit Bois. Un état initial et des propositions de gestion ont été formulés par le Bureau d'études "BIOTOPE". Ainsi, un bois artificiel à l'origine est devenu une zone semi-sauvage marquant la transition entre l'agglomération et le site dunaire voisin

Réalisations

L'ampleur devient ensuite communale avec la réalisation d'un plan de gestion différenciée par 2 étudiants du D.E.S.S. G.R.N.R.(Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables). Le document établit en quelque sorte le cadastre vert de la ville et pose des principes de gestion simples et adaptés au maintien de la biodiversité et pouvant être appliqués facilement par les ouvriers E.V. Le Plan de gestion ayant été réalisé en 1999, la gestion différenciée, à l'heure actuelle, paraît encore timide. Elle ne sera pratiquée, les premières années, que sur des zones périphériques. Il faut, en effet, commencer par changer les mentalités puis donner de plus en plus d'ampleur au projet. Trois sites ont donc été retenus, sur lesquels les propositions du plan de gestion sont ou seront appliquées :

- une butte, derrière l'Hôtel de ville, fauchage tardif,
- le site dit de "La Petite Prairie", fauchage tardif,
- l'entrée de la zone d'activités économique du " Fort ", où il est prévu une fauche tardive, un mulching des massif, le renforcement des arbustes avec des essences régionales grâce aux subventions du Conseil Général du Nord.

Les principes de gestion différenciée seront par la suite étendus à l'ensemble de la ville. Rien n'est encore acquis, d'où cette idée d'une gestion différenciée évoluant dans le temps et dans l'espace. La commune a très peu communiqué sur ces trois expériences, elles sont encore trop timides et ne provoquent pas de mécontentement de la part des riverains. Seul un petit article est paru dans la gazette communale.

Source : Ville de Leffrinckoucke



LILLE, CINQUIÈME JOURNÉE DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGES

Contact :

François FREYTET : Ingénieur arboriste, Responsable du patrimoine arboré
Hôtel de Ville BP 667,
59 033 Lille Cedex
Tél. : 03 20 49 50 00, Mail : ffreytet@mairie-lille.fr



Réalisations

- La gestion différenciée est intégrée dans le marché d'entretien des grands espaces verts. La Ville de Lille a bénéficié d'une étude de mise en place d'un plan de gestion différenciée sur 7 sites pilotes (Mission Gestion Différenciée n°1, volet ADULM). Ces plans de gestion ont été mis en place pour partie en 2002/2003.
- L'équipe du Service Espaces Verts souhaite tester différentes méthodes de couverture végétale et de mulch ou de couvertures permanentes (minérales) pour les pieds d'arbres.
- Organisation de la campagne " Arbres Remarquables "
- Tenue de la 5ème journée de rencontres et d'échanges sur les " outils de gestion du patrimoine arboricole " (Compte-rendu téléchargeable sur le site de la mission : gestiondiffereenciee.org). Cette journée apportait des réponses aux nombreuses collectivités (40 participants) qui ont sollicité la mission sur cette thématique. Les membres locaux de la SFA ont été informés de la tenue de cette journée et ont été invités à intervenir.

L.M.C.U., STATIONS D'ÉPURATION H.Q.E.

Contact :

Caroline BLAS et Véronique GAGLIARDI, Conducteurs d'Opération
Direction Générale des Services Opérationnels, Eau et Assainissement
1 rue du Ballon, BP 749, 59 034 Lille Cedex
Tél. : 03 20 21 63 13



Réalisations

Le principe de la gestion différenciée des espaces verts est acté pour les futurs projets de stations d'épuration et pour l'aménagement paysager de la station de Villeneuve d'Ascq / Forest sur Marque. Une visite sur sites avec les chargées d'opération a permis :

- de prendre connaissance à titre d'exemple du traitement différencié réalisé sur le parc du siège social d'Esterra.
- de prendre connaissance de la réalité de terrain de la station d'épuration de Villeneuve d'Ascq / Forest-sur-Marque afin de proposer des idées de gestion différenciée des espaces attenants. L'idée d'aménager le bunker présent sur le site pour les chauves-souris a d'ailleurs retenu toute l'attention de la responsable du projet.

Mlles BLAS et GAGLIARDI sont satisfaites de l'information qu'il leur a été donnée. Elles jugent la réponse très complète, à la fois par la documentation conséquente et par la visite de terrain très pratique.



LOOS-EN-GOHELLE, LES TERRILS DU 11/19 ET DU 15

Contact :

Marc DESCHARLES,

Chargé de mission Environnement et Cadre de vie

Mairie, Place de la République

Tél. : 03 21 69 88 77,

Mail : mairie.loos.en.gohelle@wanadoo.fr



Réalisations

Une journée de formation pour les 7 agents d'entretien des espaces verts de la commune a été effectuée par la mission. Un AUDIT des Services Techniques est en cours. La restructuration du service concerne aussi l'équipement afin de donner une plus grande autonomie aux agents. Néanmoins, il n'y a pas encore de politique affichée en gestion différenciée ni de plan d'entretien franchement lié. Pourtant, des projets vont dans ce sens : la collectivité et la chaîne des terrils souhaitent faire du 11/19 un lieu d'exemplarité. Le 11/19 bénéficiera d'un plan de gestion, et de 2 agents d'entretien milieux naturels. Cette collaboration pourrait dans un deuxième temps s'étendre au terril du 15 en Centre ville. L'Atelier Arbre a été jugé très intéressant.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Contacts :

Bertrand GHESQUIERE, Responsable du Service Espaces Verts

Pierrick WITDOUCK, Agent de maîtrise,

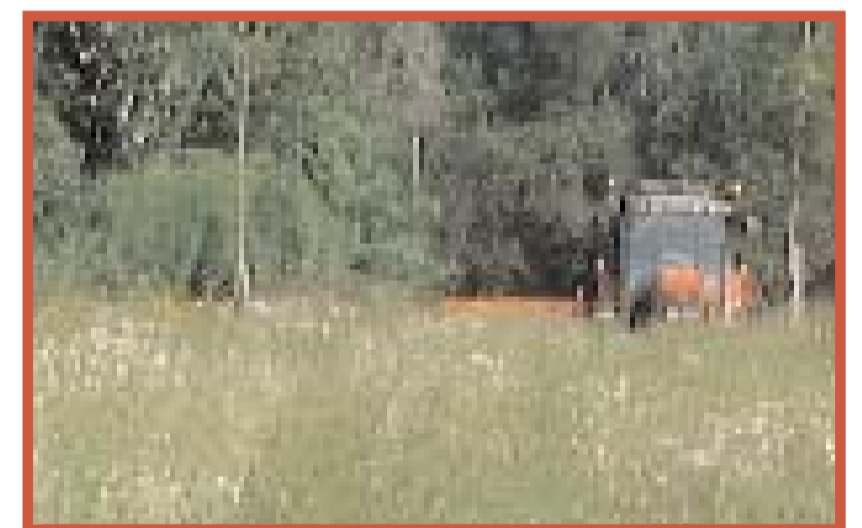
Ateliers Municipaux

1, allée Henri DUNANT

59 960 Neuville-en-Ferrain

Tél. : 03 20 11 67 13,

Fax. : 03 20 11 67 17



Réalisations

Réalisation d'un chemin pédestre et d'un audit d'entretien sur le Parc des Caudreleux, nouvel équipement de la ville conçu dans un souci écologique. Le document s'apparente à une notice de gestion et a nécessité un travail de terrain et de rédaction. Il répond à la demande du responsable espaces verts, Bertrand Ghesquière qui travaille aussi à la réalisation d'un cahier des charges type, pour la réalisation d'un plan de gestion. Une journée de formation des agents a eu lieu le 13 novembre 2002.

La ville est dotée désormais d'un plan de gestion différenciée sur un de ses sites pilotes.



PROVILLE, PARC NATUREL URBAIN

Contacts :

Daniel WOUTISSETH, Adjoint au Maire
 Léonard SAPIA, Agent Cadre de vie
 13, place de la Mairie,
 59 267 PROVILLE
 Tél. : 03 27 70 74 74, Mail : mairie.proville@wanadoo.fr



Réalisations

La volonté de passer à la gestion différenciée vise à conjuguer entretien et passage au 35 heures. Un plan de classement est en cours de rédaction. Un technicien a été recruté pour être porteur de propositions et d'améliorations dans ce domaine. La commune, consciente de la valeur de son boisement alluvionnaire : le bois Chenu, lié à l'Escaut, cherche à préserver son cadre de vie et à favoriser la qualité écologique du lieu. On ne traverse pas le bois Chenu sans croiser le vol du Martin-pêcheur... Le service technique utilise un plateau recycleur pour les tontes, pratique le lâcher de coccinelles, le mulchage issu du broyage communal est utilisé pour des cheminements du Bois Chenu, le long de l'Escaut. Une fauche tardive a été effectuée sur la cité des Martin-pêcheurs.

La commune cherche le moyen de réaliser un plan de gestion différenciée. Un projet serait d'asseoir un circuit des jardins sur les espaces verts interstitiels d'un lotissement.

QUESNOY-SUR-DEÛLE

Contacts :

Stéphane AKONOM, Adjoint à l'Environnement et à l'Agriculture
 Frédéric MORANT, Chef de l'équipe Espaces Verts
 Place Général de Gaulle, 59 890 QUESNOY SUR DEULE
 Tél. : 03 20 63 11 88, Mail : direction@ville-quesnoysurdeule.fr



Réalisations

Dans le cadre du F.A.N., un plan de gestion différenciée a été élaboré avec le Conseil Général. Un recensement des arbres communaux a été effectué en juillet 2001 ; depuis un plan de taille raisonnée est mis en oeuvre. La commune travaille de manière rapprochée avec l'Espace Naturel Métropolitain, qui pratique aussi la gestion différenciée en bordure de Deûle. Une fauche annuelle a été entreprise sur un accompagnement de voirie, mais ni les habitants, ni les techniciens n'étaient mûrs pour cette nouvelle pratique qu'il a fallu interrompre. Le budget fleurissement a légèrement diminué au profit de l'entretien d'espaces naturels.



RONCQ ET SES SITES PILOTES

Contact :

Philippe CROP, Directeur

M. PARADOWSKI, Responsable du service maintenance du patrimoine bâti

Services Techniques

18, rue du Docteur Galissot

59 223 RONCQ

Tél. : 03 20 25 64 29,

Fax. : 03 20 03 59 71



Réalisations

La Ville de Roncq a été retenue en juillet 2000 pour une étude (partagée avec la commune voisine d'Halluin), dans le cadre de l'opération "Promotion de la Gestion Différenciée dans le Nord/Pas-de-Calais". Il en a résulté la mise en place, en 2001, d'un plan de gestion sur des sites pilotes par le cabinet BIOTOPE. La Ville a sollicité la Mission G. D. dans le cadre des chèques-conseil. Elle a bénéficié d'un accompagnement sur les questions des traitements phytosanitaires et des alternatives mécaniques, sur l'évolution du parc matériel, et sur un cahier des charges d'entretien différencié pour une application rationnelle sur leurs sites pilotes (parc rural - jardin public - route nationale 17 - voie ferrée désaffectée).

La commune était aussi demandeuse d'une formation du personnel municipal à la taille raisonnée, demande exprimée par de nombreuses collectivités et ayant abouti à l'organisation de la Cinquième Journée de Rencontre et d'Echanges sur les outils de gestion du patrimoine arboricole, à Lille. De son côté, la ville s'est inscrite dans une démarche de formation à la taille raisonnée.

ROUBAIX, PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Contact :

Stéphane VANGHELUWE, Directeur

Service Espace Vert

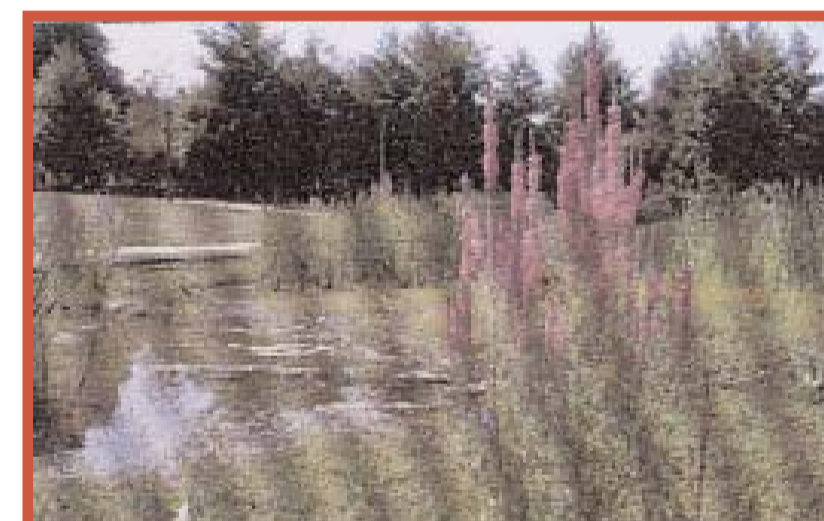
259 Bd. de Mulhouse,

59 100 ROUBAIX

Tél. : 03 20 75 25 38

Fax. : 03 20 02 51 84

svangheluwe@ville-roubaix.fr



Réalisations

La Ville de Roubaix, très volontaire, a d'ores et déjà initié des expérimentations telles que des prairies fleuries au Parc Barbieux (Parc Classé)...

Le Canal de ROUBAIX bénéficie d'une gestion différenciée, des mélanges de gazons fleuris ont été utilisés pour un fleurissement plus économique et naturel. Un plan de gestion différenciée, piloté par la Mission G.D. a été remis en septembre 2003. Une attention particulière est attachée à la formation du personnel. Une stratégie de communication est envisagée afin de changer les mentalités en douceur. Roubaix devrait accueillir le Colloque Régional Gestion Différenciée, printemps 2004, sur la thématique du fleurissement.

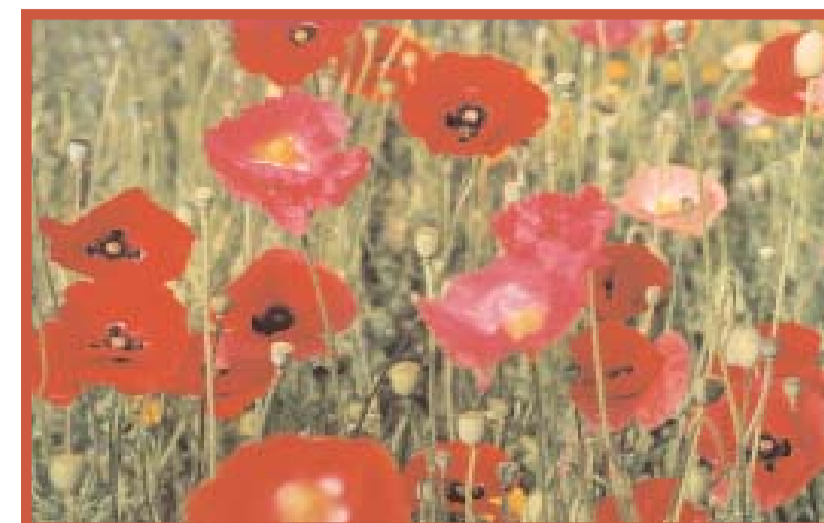


SIVOM D'AVION ET ROUVROY

Contact :

Mme Danielle BORKOWSKI
 Directrice Générale des Services
 Adresse : 24, rue Alexandre Bové
 BP 22 - 62 210 AVION
 Tél. : 03 21 14 26 00
 Fax. : 03 21 14 26 01
 E-mail : dborkowsky@sicar.org

Site : www.sicar.org



Réalisations

Sur un territoire où terrils, friches, délaissés industriels et anciens cavaliers ferroviaires sont nombreux, créer des espaces verts traditionnels n'est financièrement pas imaginable et ne répondrait pas aux impératifs de développement durable (Agenda 21) visé par le S.I.V.O.M. d'Avion-Rouvroy.

Le S.I.V.O.M, à côté de ses autres responsabilités, a d'une part engagé une étude pour l'aménagement et la gestion différenciée des espaces verts communaux : c'est le Plan Opérationnel Pour la Nature. D'autre part, il a mis en oeuvre un certain nombre d'actions phares. Les objectifs principaux recherchés sont :

- Améliorer le cadre de vie, on peut citer la réalisation de " liaisons vertes ".
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle lors, par exemple, de marchés de préverdissement.

La démarche choisie pour les projets passe par une phase de diagnostic obligatoire puis par une précieuse et dynamique phase de concertation, voire de réalisation en " co-production " (habitants-acteurs locaux/porteurs de projet). Ainsi, le SIVOM est à l'origine d'opérations innovantes comme :

De 1995 à 99 :

- La promenade des terrils (reconquête de friches et de cavalier) sur les communes d'Avion, Rouvroy, Méricourt et Drocourt.
- La création d'une brigade d'agents de l'environnement (aujourd'hui D.I.E. : Dynamique Insertion Emploi, structure d'utilité sociale dans les métiers de l'environnement.

En 1996 :

- La réalisation de la maquette du quartier de la République à Avion avec un double objectif : la qualification de publics en difficulté et la promotion d'un outil de concertation favorisant la participation des habitants à l'élaboration de l'action publique. Sur ce dernier point, c'est bien un processus de concertation pérenne qui est lancé, puisqu'en 2003 une réflexion s'engage auprès d'un public jeune pour la réalisation de la maquette... en trois dimensions !

Autres projets en 2003 :

- L'expérimentation d'une démarche H.Q.E. (Haute Qualité Environnementale) au service des habitants du quartier de la République à Avion.
- La création d'un centre de ressources sur la thématique Parcs et jardins avec le D.S.U., dont la finalité résidera dans l'accompagnement des porteurs d'initiatives dans leur démarche de création.

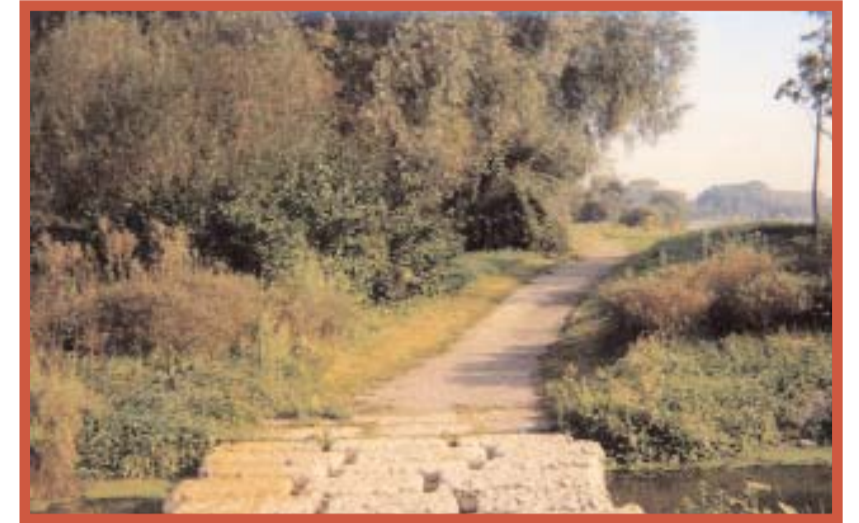
Ces projets participatifs contribuent à inscrire les quartiers et leurs habitants dans une démarche de développement durable. Cela répond aux besoins des gens et des acteurs locaux en termes d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie ; mais toujours dans un souci d'équité sociale et d'efficacité économique.



— ■ S.I.V.U. DE BILLY BERCLAU/BAUVIN, L'ILOT DE LA HAUTE DEULE

Contact :

Ludovic BONNEL,
Technicien entretien et animation
181, rue du Général de Gaulle,
BP 20 515 Billy Berclau
Tél. : 03 21 74 79 00



Réalisations

Pour les 5 ans du GRAINE Pays du Nord (2002), Ludovic BONNEL, a organisé une journée d'échanges en direction des élus sur la Gestion Différenciée. Dans le cadre de sa formation continue à Lille III pour l'obtention d'une Licence professionnelle d'aménagement paysager, il réalise le plan de gestion différenciée de l'îlot de la haute Deûle. Les efforts du S.I.V.U. pour proposer un lieu de nature accueillant ont été présentés lors de la table-ronde sur la gestion différenciée de l' " EXP'EAU ", le 5 juin 2003 à Tourcoing. Cette année, l'îlot de la Haute Deûle a aussi accueilli la fête de la musique dans son cadre champêtre ! L'ambiance était bonne. Les anciens se sont réapproprié le site, certains habitants l'ont découvert à cette occasion alors qu'ils sont résidents depuis 20 ans. Première estimation : 1500 personnes sont passées... L'année prochaine, la fête se tiendra sans doute sur 2 jours. Les échanges sont constants, entre la mission et le technicien.

Le développement de l'éducation à l'environnement est aussi un objectif pour l'année prochaine. Cette année, huit animations en direction des scolaires ont eu lieu, ainsi que deux semaines d'animation en direction des Centres de loisirs en juillet.

— ■ TOURCOING, L'EXP'EAU

Contacts :

Messieurs Hubert LAGACHE et Didier ENGELS
Service Environnement et Développement Durable
30 avenue Millet,
59 200 TOURCOING
Tél. : 03 20 68 92 60



Réalisations

Début d'un partenariat volontaire que l'on espère durable et riche en expérimentations diverses ! Toute la documentation existante de la Mission Gestion Différenciée a été fournie. Accompagnement pour la préparation (intégration des apports de la gestion différenciée pour la protection de la ressource en eau), puis animation et intervention lors de la table ronde " gestion différenciée " de l'EXP'EAU du 5 juin, Journée Mondiale de l'environnement.

Visite du G.A.E. semences, projet de fleurissement expérimental par vivaces et annuelles régionales.



— ■ SAILLY-SUR-LA-LYS

Contacts :

Nicolas DERACHE,

Chargé de mission Agenda 21

Alain HERBAUX,

Responsable des Services Techniques

S. T. 1070, Rue de la Lys

62 840 Sailly-sur-la-Lys

Tél. : 03 21 65 34 65,

Fax. : 03 21 61 27 23

E-mail : mairie.sailly@free.fr



Origine et cheminement

En 1996, à l'initiative du responsable des Services Techniques, la commune s'oriente vers la Gestion Différenciée de ses espaces verts avec pour devise : "A quoi bon travailler pour la nature si c'est pour la dénaturer". Entre préservation du patrimoine naturel et accueil du public, cette gestion permet de travailler sur l'identité paysagère et de mieux aborder le problème de l'eau, la commune étant victime des crues de la Lys. L'application de cette gestion s'étant heurté à l'incompréhension générale, il a fallu élaborer une démarche de sensibilisation.

Moyens mis en œuvre

La démarche a donc été axée sur 3 points :

- **la sensibilisation des élus et des techniciens**, l'élaboration de partenariats avec Espace Naturel Régional sur l'opération "Plantons le décor" et avec le programme Oxygène 62 dans le cadre des plantations ligneuses (remaillage du bocage)...

- **la création d'une équipe** d'entretien doux avec un matériel et des formations adaptés. La ville est dans un processus dynamique de formation de ces agents, et toujours présente aux journées de rencontre et d'échanges. Pour la gestion des zones naturelles et le fleurissement raisonné une convention vient d'être passée entre la ville de Sailly-sur-la-Lys et les Ateliers Verts, permettant en cela aux employés de conserver leurs emplois (fin des emplois aidés).

- **une stratégie d'information et de communication** : via le bulletin communal, par des interventions en milieu scolaire (les "Ateliers Verts"), par l'organisation de réunions publiques mêlant débats et animations (avec la Mission Gestion Différenciée), par l'incitation des habitants au jardinage naturel et biologique, par une signalétique informative installée sur les sites...

La mise en place de la gestion différenciée est un travail de longue haleine. Mais aujourd'hui, c'est plus de 70 % des habitants qui ont adhéré à ce mode de gestion, grâce à une attention renouvelée quant à l'information du public. La ville distingue deux types d'espaces verts : les espaces de prestige (gestion semi-intensive) et les espaces de nature (gestion extensive). Dans les deux cas, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé !

Entre la Mission Gestion Différenciée et la Ville de Sailly-sur-la-Lys, un travail en partenariat constant s'est développé. La première journée de rencontre et d'échanges présentait son exemple, et dernièrement, cette ville se proposait d'être un site de formation sur le terrain.



VILLENEUVE D'ASCQ, CAMPAGNE ARBRES REMARQUABLES

Contact :

Luc MULLIEZ, Directeur

Direction Environnement Espaces Verts

Ferme CHUFFARD,

59 650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél. : 03 28 76 59 00

E-mail : lmulliez@mairie-villeneuvedascq.fr



Réalisations

Villeneuve d'Ascq a organisé sa campagne "Arbres Remarquables" pour laquelle nous avons eu le plaisir d'être convié au jury technique. L'intervention approfondie de Luc Mulliez lors de l'Atelier Arbre a été retenue. Le compte-rendu afférent produit par la Mission GD a été apprécié, et entérine le partenariat, en ce qui concerne la gestion du patrimoine arboré, avec la Société Française d'Arboriculture dont Luc Mulliez est membre. Villeneuve d'Ascq est ouverte aux échanges partenariaux sur ses pratiques largement avancées en gestion différenciée des espaces verts, avec beaucoup d'initiatives en ce qui concerne le fleurissement.

WATTEN

Contact :

Céline ROMAN, Chargée de mission Développement Durable

Mairie, Rue de la Montagne,

59 143 WATTEN

Tél. : 03 21 88 26 04, Fax. : 03 21 88 15 95

Mail : agenda21watten@aol.com

Réalisations

La commune est inscrite dans le programme régional de soutien aux Agendas 21 locaux. La gestion actuelle des espaces verts est faite sans produit chimique (simple fauchage par exemple), néanmoins des améliorations sont sûrement possibles. Une zone expérimentale en gestion différenciée est désignée, des mélanges champêtres sont utilisés. Une démarche de formation avec le Lycée Horticole de Lomme est initiée. Le conseil et les documents fournis se sont avérés pertinents pour initialiser un démarrage.



D.4.3. suite de la dynamique engagée

— ■ LA SUITE DE LA DYNAMIQUE ENGAGÉE

Le réseau existe, aussi fidèle à notre objectif premier de création d'un pôle de compétence régional, nous vous proposons notre programme de travail 2003.

L'avènement de ce pôle de compétence sera marqué par l'organisation d'un Colloque régional sur le fleurissement raisonné : "FLEUR 21", le 30 mars 2004, à l'ENSAIT (ROUBAIX).

Les autres axes d'activités seront :

1. Diffuser au mieux nos propositions de services et continuer à accompagner les collectivités volontaires vers des réalisations concrètes.
2. Développer le partenariat avec les Universités en pilotant des étudiants dans la réalisation de plans de gestion différenciée et en proposant des modules de formation à la gestion différenciée au sein des cursus.
3. Actualiser le site internet et l'alimenter par une veille technique sous la forme d'une "lettre" qui aura aussi sa diffusion papier.
4. Produire des études spécialisées sur des aspects en constante évolution (ex. : les coûts)
5. Des pré-études pour des opérations inédites en région (ex. : un contrat de culture de semences autochtones avec le monde agricole)
6. Développer nos liens avec la Belgique par un travail transfrontalier portant sur des aspects plus avancés en chez nos voisins.
7. Maintenir les journées de rencontre et d'échanges dont le succès ne se dément pas